Clinique Victor Hugo
Paris

SERVICE FAST TRACK
3ème étage

INFORMATION TARIFAIRE

Prestations conventionnées assurance maladie

Participation Assuré Transitoire (PAT) *fixée par arrêté ministériel* ..... *24€ / Séjour*

La Participation Assuré Transitoire (PAT) est une participation forfaitaire, demandée par l'assurance maladie au patient, pour les actes médicaux dont le tarif est supérieur ou égal à 120€. Ces frais peuvent être pris en charge en tout ou partie par la mutuelle du patient selon son contrat.

	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	
	CLASSIQUE 51€	PRESTIGE 126€
Box individuel/Chambre particulière	✗	Chambre particulière
Wifi	✓	✓
Télévision	✗	✓
Casier sécurisé/Coffre	Casier sécurisé	Coffre
Collation	Collation à volonté pour le patient et l'accompagnant	Collation repas
Présence de l'accompagnant possible dans le service	✓	✓

Prestations Accompagnant (uniquement pour l'option PRESTIGE)

- Collation classique incluse dans la formule
- Collation repas: 12 €

L'attribution de la chambre particulière se fait selon nos disponibilités. Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour vous satisfaire.

Un service de voiturier payant est disponible à partir de 07h30 à la clinique. Les tarifs sont précisés par le voiturier.